

Le PS dénonce l'acharnement contre les pensions !



Ce lundi, le Bureau du PS a examiné les mesures envisagées par le gouvernement fédéral en matière de pensions.

À cause du gouvernement MR/N-VA :

**les personnes entre 54 et 58 ans devront travailler jusqu'à leurs 66 ans ;
les personnes de 54 ans et moins devront travailler jusqu'à leurs 67 ans.**

Outre cet allongement significatif de l'âge de la pension, **l'introduction d'une pension à points et la suppression des tantièmes préférentiels dans la fonction publique** constituent une grave régression sociale, jamais connue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le **mécanisme des pensions à points** créera une grande incertitude pour les futurs pensionnés.

« En effet, le montant de la pension sera **fonction de la conjoncture économique observée lors de la mise à la pension, mais aussi des choix budgétaires du gouvernement à ce moment-là**. Un travailleur prenant sa pension une année ne recevra pas forcément le même montant qu'un travailleur se trouvant dans les mêmes conditions et prenant sa pension l'année suivante. C'est du jamais vu ! » dénonce le Président du PS.

Le gouvernement fédéral fait des pensions une variable d'ajustement budgétaire : il réduira le montant des pensions pour limiter les dépenses publiques. « L'incertitude sera donc totale pour le travailleur : il ne connaîtra pas le montant de sa pension avant de la prendre » déplore Elio Di Rupo.

Par ailleurs, notre modèle de pensions tient notamment compte du caractère pénible des travaux exercés par certains fonctionnaires : par exemple les enseignants, les pompiers, le personnel de la SNCB, les facteurs, les policiers. Ces professions bénéficient de « tantièmes préférentiels » : une année de travail prestée dans ces métiers équivaut à 1,09 année ou de 1,2 année de travail.

« **En supprimant les tantièmes préférentiels, le gouvernement MR N-VA nie purement et simplement le caractère pénible des fonctions exercées** » souligne Elio Di Rupo.

« À travers cette mesure, le gouvernement de Charles Michel pose un acte de mépris pour le travail lourd effectué pendant toute leur carrière par ces travailleurs. Les personnes concernées devront travailler entre 4 et 8 ans de plus qu'actuellement. **Ce n'est pas tolérable. Nous ferons tout pour nous opposer aux mesures envisagées** » a conclu Elio Di Rupo à l'issue des travaux du Bureau.